



Déclaration liminaire CTS du 11/05/2017

Monsieur le Président,

La CGT SPIP 86 y a presque cru : les convocations ont été envoyées dans les délais, avec l'ordre du jour et cerise sur le gâteau, les documents préparatoires nous sont parvenus à temps.

Et pourtant...

Un agent a eu la bonne idée de vous interpeller sur l'avancée du projet de reprise du QPA. Grâce lui soit rendue : car à défaut d'une communication spontanée à l'ensemble du service c'est votre réponse à ses interrogations qui nous permet d'apprendre qu'un recrutement doit avoir lieu le 22 mai pour une arrivée des détenus sur la structure au 8 juin.

Le projet d'organisation du personnel d'insertion et de probation de l'antenne de Poitiers à compter de septembre 2017 que vous nous présentez sur ce CTS n'a donc plus de raison d'être puisqu'il n'intègre pas le QPA.

Cette façon de fonctionner procède au mieux d'une carence d'organisation et au pire d'un profond mépris pour vos agents.

Ceux-ci sont lassés de pallier votre absence totale d'anticipation. Elle entraîne une désorganisation qui participe à l'insécurité du personnel alors que vous devez, justement, de par vos fonctions, assurer sa sécurité morale et matérielle.

Ceci relève des risques psychosociaux avérés que la CGT ne cesse de dénoncer dans ce service.

C'est la raison pour laquelle nous demandons que ce point soit prioritairement traité dans ce CTS.